**Réponses de l’OIEC**

**à l’appel à contributions de la rapporteuse spéciale sur le droit à l’éducation**

**L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS L'EDUCATION : UNE UTILISATION FONDEE SUR LES DROITS DE L'HOMME AU SERVICE DE LAMISE EN ŒUVRE DU DROIT A L'EDUCATION**

**NOM DE L’ENTITE SOUMETTANT LES INFORMATIONS :**

Office International de l’Enseignement Catholique

**REPONSES DE L’OIEC AUX QUESTIONS :**

1. **Veuillez donner des exemples de la manière dont les outils et systèmes d'IA, y compris l'IA générative, sont utilisés dans le processus d'éducation et la prise de décision connexe dans votre pays, organisation ou établissement d'enseignement, avec des exemples de logiciels spécifiques le cas échéant.**
2. **Veuillez fournir des preuves spécifiques de l'impact connu des outils et systèmes d'IA sur les apprenants et les enseignants et sur les systèmes éducatifs en général, qu'il soit positif ou négatif, et expliquer comment cet impact est contrôlé. Par exemple, comment l'utilisation de l'IA affecte-t-elle :**
3. **les personnes ayant des besoins d'apprentissage particuliers, les apprenants d'origines linguistiques et culturelles différentes, les femmes et les jeunes filles**

**b. l'accès à l'éducation des populations marginalisées en raison de leur appartenance ethnique, de leur statut socio-économique, de leur déplacement et d'autres facteurs ;**

**c. l'interaction humaine entre les enseignants et les étudiants ; Expériences**

**d. les droits humains, la vie privée, la sécurité, l'engagement, l'action et la pensée critique des élèves et des enseignants ;**

**e. la perpétuation des stéréotypes et des inégalités ;**

**f. le type d'information ou de désinformation auquel les apprenants et les éducateurs sont exposés ;**

**g. l'évaluation de l'apprentissage ;**

**h. la gestion de l'éducation.:**

A travers des lettres aux responsables internationaux pour la culture et l’éducation – dicasterium de cultura et educatione du Vatican- nous relevons que le plus grand défi est que les enseignants développent sans cesse leurs capacités d’éducateurs pour contrebalancer un monde devenu virtuel en repensant leur relation aux élèves, en les accompagnant dans leur construction des savoirs, savoir-faire et savoir-être. (Lettre de notre membre au Maroc, ECAM).

Le représentant de notre membre au Bénin recommande particulièrement la manière de consolider la relation de confiance qui doit exister entre l’école et la famille. La représentante de nos congrégations membres écrit “qu’il faut savoir éduquer l’intelligence dans toutes ses dimensions afin que l’Humain soit capable d’affronter la réalité avec lucidité et intelligence en sachant valoriser les arts et développer les talents de chacun.

En Espagne, notre membre recommande l’éducation intégrale : “Eduquer le Cœur, les mains et les pieds”, former des “knowmad” de la connaissance capable de dynamiser les projets dans leurs différentes étapes. Il conseille également la création d’écoles itinérantes ou “de campagne” avec des enseignants sans frontières. Il suggère également que certaines écoles soient des “ Centres Académiques” pendant une partie de la journée et deviennent, le reste de la journée et les week-ends, des lieux d’étude, des centres culturels, sportifs et artistiques, des bibliothèques, des théâtres, des espaces récréatifs et sociaux, pour les enfants, adolescents, jeunes, familles et personnes âgées.

Le Secrétaire Général de l’OIEC recommande une mission éducative pour les jeunes, avec les jeunes, où l’intériorité n’est pas opposée au monde numérique.

1. **Veuillez fournir des exemples de législation, de réglementation (y compris des codes de conduite ou des règles institutionnelles) ou de politiques concernant ou couvrant l'utilisation de l'IA dans le contexte éducatif, y compris les préoccupations en matière d'éthique ou de droits humains liées au développement et à l'utilisation de l'IA, la confidentialité des données, l'atténuation des préjugés, la transparence, l'intégrité académique, au plagiat et à l'attribution correcte des résultats. L'utilisation de l'IA dans le contexte éducatif est-elle soumise à une obligation de diligence raisonnable ? Les étudiants disposent-ils de conseils clairs pour citer l'utilisation de l'IA ?**

**Veuillez fournir des exemples de participation des enseignants, des parents, des élèves ou des communautés à l'élaboration de réglementations nationales ou internes relatives à l'utilisation de l'IA dans l'éducation. Quelles ont été les réactions des enseignants, des élèves et des parents ? Des mécanismes ont-ils été mis en place pour solliciter ces réactions ?:**

1. **Comment le système éducatif aide-t-il le personnel d'encadrement, les enseignants et les étudiants à comprendre comment utiliser l'IA et comment elle fonctionne ? Veuillez fournir des exemples et/ou des textes de programmes d'études qui abordent les dimensions technologiques et humaines des compétences en matière d'IA (à la fois comment fonctionne l’IA - les techniques et les technologies - et son impact sur les personnes -sur la cognition humaine, la vie privée, l’autonomie).**
2. **Veuillez fournir des exemples de programmes de développement professionnel existants destinés aux enseignants et portant sur l'utilisation des technologies de l'IA. Quelle formation et quel soutien sont fournis aux éducateurs pour leur permettre d'utiliser efficacement les outils d'IA dans leur travail quotidien ?**

*Extraits du document communiqué par Alexandra Maurice. (Voir, en pièce jointe, le document complet.)*

“À la suite de la mise à disposition du grand public des intelligences artificielles génératives telles que ChatGPT, le sujet a suscité des interrogations au sein des communautés éducatives, en particulier parmi les enseignants. Partagés entre appréhension, curiosité et débat, notre organisme de formation s'est trouvé dans l'obligation de répondre aux préoccupations des enseignants et des établissements. Au printemps 2023, Alexandra Maurice, chargée de l’innovation pédagogique et du numérique à l’ISFEC François d’Assise s’est donc formée à l’IA de manière générale, puis à l’IA appliquée au contexte éducatif, afin de proposer une formation accessible à ce public.

Intitulé :

*« L'IA au service de l'Éducation : quand l’IA nous amène à repenser et à requestionner la pédagogie”.*

**Contenu des formations**

La formation individuelle comprend 16 heures de formation réparties entre des sessions en ligne synchrones (2x2 heures) et des moments en présentiel (2x6 heures). Les objectifs de cette formation sont de démystifier l'IA, de favoriser une compréhension commune de ses concepts, de reconnaître son potentiel pédagogique, d’évaluer son impact sur les pratiques pédagogiques, de cerner les enjeux éthiques et les risques, ainsi que d'expérimenter des outils pour enrichir la pratique professionnelle des enseignants (conception pédagogique, différenciation, créativité…) et leur utilisation avec les élèves.

La formation collective INTRA établissement (6 heures) se situe à un niveau d'initiation aux enjeux, défis et risques de l’IA en éducation, en encourageant le développement de la pensée critique des enseignants et en abordant les concepts clés, tout en favorisant les débats et l’expérimentation d'outils.

**Réussite de la formation**

La première formation individuelle a connu un tel succès qu’une deuxième session a été organisée. Au total, une cinquantaine d’enseignants ont été formés, devenant ainsi des ressources potentielles pour déployer la formation sur le territoire. Parallèlement, 3 établissements (environ 300 enseignants et personnels d’éducation) ont exprimé leur intérêt pour explorer ce sujet lors d’une journée pédagogique. Deux autres établissements seront formés d’ici la fin de l’année scolaire, portant ainsi le nombre de participants à près de 500. Les participants se sont déclarés satisfaits de ces formations.

À la fin des formations collectives, la majorité des participants expriment à la fois de l'enthousiasme pour les possibilités offertes par l'IA et de l'inquiétude face aux dérives potentielles telles que l'utilisation non raisonnée par les élèves, la sécurité des données, ou encore les implications sur la pédagogie et les évaluations. Toutefois, après avoir exploré, discuté et expérimenté, la plupart se déclarent prudents mais également enthousiastes vis-à-vis de l'IA, tout en gardant à l'esprit les enjeux et les défis que cela représente.”

1. **Veuillez donner des exemples de politiques visant à combler les lacunes et les inégalités dans l'accès aux conditions nécessaires à l'utilisation de l'IA dans l'enseignement et l'apprentissage, par exemple en réduisant la fracture numérique entre les étudiants qui ont facilement accès aux outils d'IA à la maison et ceux qui dépendent des ressources de l'école. Quelles sont les mesures mises en place pour garantir que des outils et des ressources d'IA fiables et pédagogiquement appropriés sont accessibles à tous les élèves, indépendamment de leur milieu socio-économique ou de leur situation géographique ?**

Renforcer les liens entre la famille, l’école et l’état est nécessaire pour que les outils et ressources de l’IA soient accessibles à tous et donnent leur pleine efficacité. A partir de la journée internationale de la Fille célébrée à l’UNESCO par plus de trente ONG, dont l’OIEC, Marie –Chantal Cavrois, CCIC, formatrice en Conseil et Développement des Ressources Humaines, a fait état de la stratégie mise en place dans les pays d’Afrique francophone pour optimiser les outils et ressources de l’IA en faveur de la promotion des femmes. Elle a consigné son expérience dans son manuel « Femmes leaders des terres africaines ».

1. **Veuillez fournir des exemples de collaboration ou de partenariat soutenus par l'État entre des établissements d'enseignement public et des entreprises produisant des outils d'IA pour l'éducation. Le système éducatif impose-t-il des contrats avec des fournisseurs de logiciels spécifiques ou existe-t-il un choix, à quel niveau et est-il éclairé par les commentaires des enseignants, des parents et des élèves, le cas échéant ? Comment la souveraineté des données et la localisation sont-elles abordées dans le contexte de l'utilisation d'outils d'IA internationaux ou développés à l'étranger dans le domaine de l'éducation ?**
2. **Quels sont les principaux défis rencontrés lors de la mise en œuvre de l'IA dans l'éducation ? Y a-t-il eu des obstacles techniques, éthiques, financiers ou réglementaires au déploiement de solutions d'IA dans le contexte éducatif ?**

Une éducation « idéale » serait une jeunesse qui pense, qui réfléchit, qui agit en mettant les relations humaines au cœur des décisions. De quelle manière la mise en œuvre de l’IA conforte-t-elle ce but ou l’infirme-t-elle ? Est-ce que les techniques de l’IA dans lesquelles les statistiques et les probabilités sont à l’œuvre et développent une pensée commune universelle ne sont pas en contradiction avec la singularité et l’unicité de chacun ? « Les machines, les robots, les ordinateurs, systématiquement cherchent des solutions alors que, éduquer un Humain, ce n’est pas chercher des solutions mais s’adapter aux changements et aux contradictions de cet Humain tout au long de sa vie. La relation principale de l’éducateur et des jeunes c’est « une confiance qui rencontre une conscience » (Marguerite Léna, philosophe). Est-ce que ce n’est pas là le principal défi rencontré lors de la mise en œuvre de l’IA dans l’Education ?

1. **Y a-t-il des domaines spécifiques de l'éducation dans lesquels vous voyez un potentiel important d'intégration de l'IA à l'avenir ?**

Oui, il existe des domaines spécifiques de l’Education dans lesquels l’importance de l’IA est absolument bénéfique pour l’avenir.

Dans ce sens, l’OIEC a organisé une journée internationale de la poésie pour l’union des cultures et des peuples. A partir des poèmes de Rabindranath Tagore (Inde) de Yéhuda Michaî (Jérusalem), de Ziad Medoukh (Gaza), de Salah Stétié ( Liban), Abdellatif Laâbi (Maroc), Léopold Sédar Sanghor ( Sénégal), Paul Eluard (France), Juan Manuel Roca (Colombie), Matsuo Basho (Japon), Wendell Berry (USA), etc, l’IA a permis à des millions d’enfants de nous rappeler que malgré nos différences nous partageons tous les mêmes désirs de paix et de fraternité. A travers le langage numérique auquel les jeunes s’abreuvent, ils élargissent leur espace aux confins du monde et rejoignent le temps dans sa totalité, passé, présent et avenir.

*« Dans le chant d’une seule cigale,*

*La profondeur du silence et la lumière de la Paix… »*. Haîku par Matsuo Bâsho, extrait du recueil « La sente étroite du Bout – du - Monde ».